

LINGUISTIQUE GENERALE ET LINGUISTIQUE APPLIQUEE

par

Jean Emmanuel LE BRAY

Poser une linguistique générale revient implicitement à poser une linguistique appliquée, mais il convient sans doute de s'interroger sur le bien-fondé de l'affirmation de ces deux domaines. Devons-nous voir dans la linguistique générale un domaine théorique et dans la linguistique appliquée un champ d'application pour la théorie ?

Un tel postulat ne nous semble pas épistémologiquement recevable.

« Ceci suppose que la linguistique théorique soit achevée et qu'elle soit, d'autre part, dissociable de ses applications. Cette conception participe d'une idéologie qui se représente le savoir comme un objet constitué et disponible pour des applications rentables, alors qu'il est, au contraire, en train de se faire et ceci indéfiniment ; nous n'en voulons pour preuve que l'évolution de la théorie dans les sciences ». (1)

C'est ainsi que nous relevons dans les querelles d'école que se livrent les linguistes à l'heure actuelle essentiellement des visées applicationnistes (implicitement ou explicitement) différentes. Nous pensons, par exemple, que la grammaire générative et transformationnelle de N. CHOMSKY est indissociable des recherches cybernétiques et que c'est à ce niveau seulement qu'il convient de l'analyser. Plus précisément, en tant que non-chomskyen, nous pensons qu'il ne sert à rien de dire que la théorie générative et transformationnelle est fautive ou non-acceptable. Nous préférons dire que cette théorie ne vaut que pour l'analyse des langages formalisés, logiques.

Une théorie (linguistique ou autre) a toujours un champ d'expérimentation (de vérification) et se constitue au regard de celui-ci. Il y a un constant mouvement d'aller - retour entre la théorie et l'expérimentation. La multiplicité des théories linguistiques dites générales ressortissent souvent à la multiplicité des domaines d'application (description et comparaison des langues, sociolinguistique, ethno-linguistique, psycholinguistique, pathologie du langage, cybernétique, pédagogie des langues etc...)

(1) A. LYOTARD-MAY ; *Les dossiers de la linguistique appliquée*, (dossier) page 6 (1972).

2. - L'APPORT DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Le terme de « linguistique générale » pouvant induire en erreur (cf. ci-dessus), nous lui préférons celui de « linguistique structurale » et ce sans pour autant négliger l'apport fondamental de Saussure.

La vogue actuelle de la linguistique (ou des linguistiques) mérite d'être analysée car, sans doute, il n'est pas évident que les faits de langage intéressent d'avantage les chercheurs aujourd'hui qu'hier. Cela peut, à première vue, d'autant plus étonner que l'ouvrage de base auquel tous se réfèrent — à savoir *LE COURS DE LINGUISTIQUE GENERALE* — pose comme postulat essentiel la nécessité de restreindre le domaine de la linguistique à l'étude de la seule LANGUE et d'en exclure l'étude des faits de PAROLE :

« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». (2)

Comment expliquer alors l'intérêt porté à « cette » linguistique par les sociologues, psychologues, ethnologues, pédagogues...? Claude LEVI-STRAUSS nous apporte ici une réponse éclairante :

« Dans l'étude des problèmes de parenté (et sans doute aussi dans l'étude d'autres problèmes), le sociologue se voit dans une situation formellement semblable à celle du linguiste phonologue : comme les phonèmes, les termes de parenté sont des éléments de signification, comme eux, ils n'acquièrent cette signification qu'à la condition de s'intégrer en systèmes...

Les « systèmes de parenté », comme les « systèmes phonologiques », sont élaborés par l'esprit à l'étage de la pensée inconsciente. Le problème peut donc se formuler de la façon suivante : dans un autre ordre de réalité, les phénomènes de parenté sont des phénomènes du même type que les phénomènes linguistiques. Le sociologue peut-il, en utilisant une méthode analogue quant à la forme (sinon quant au contenu) à celle introduite par la phonologie, faire accomplir à sa science un progrès analogue à celui qui vient de prendre place dans les sciences linguistiques ? » (3).

Ce qui, dans la linguistique telle qu'elle est définie par Saussure, peut intéresser le non-linguiste, ce n'est donc pas tant le domaine (l'objet) de la recherche linguistique, mais, plutôt, le type d'analyse que l'on y pratique : une analyse structurale.

Le caractère exemplaire de l'analyse linguistique structurale n'est pas sans danger et nous en voulons pour preuve certaines assimilations pratiquées dans les sciences humaines où tout a tendance à devenir langage (cinéma, musique, image etc...), où toutes les sciences dériveraient d'une science des sciences, d'une méta-science appelée linguistique. Nous trou-

(2) C.L.G. SAUSSURE (page 317).

(3) ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE (page 40 et 41).

vons ce postulat clairement affirmé chez des auteurs tels que Roland BARTHES et Julia KRISTEVA.

« Il faut peut-être renverser la formulation de SAUSSURE et affirmer que c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique.

Pour SAUSSURE qui a introduit le terme, la sémiologie devait désigner une vaste science des signes dont la linguistique ne serait qu'une partie. Or on s'en est aperçu dans un second temps que, quel que soit l'objet-signé de la sémiologie (geste, son, image etc...), il n'est accessible à la connaissance qu'à travers la langue.

Il s'ensuit que la linguistique n'est pas une partie même privilégiée de la science des signes, c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique... » (4).

« Il faut donc peut-être renverser la formulation de SAUSSURE et affirmer que c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique ». (5)

En conclusion, en dépit de l'intérêt de l'analyse structurale prônée très tôt en linguistique, il nous apparaît nécessaire de ne pas pulvériser les limites du domaine de la linguistique et de rester, sur ce point, à la proposition de SAUSSURE : condition même de la spécificité et de la scientificité de la linguistique. Le statut de science implique la spécificité de l'objet, du domaine.

3. - LA LINGUISTIQUE ET LE PHENOMENE « LANGAGE »

Même si elle ne s'intéresse qu'à la langue, la linguistique entretient des rapports avec d'autres disciplines et, plus précisément, avec les disciplines qui touchent de près ou de loin au phénomène LANGAGE (L'exploitation par certaines sciences d'une méthode d'analyse analogue à celle utilisée par la linguistique, bien évidemment, n'explique pas complètement l'intérêt porté à la linguistique par ces sciences).

L'étude du langage est puridisciplinaire, mais encore faut-il situer les attributs, l'objet de chacune des disciplines qui toutes s'intéressent au langage (à certains aspects de celui-ci), mais chacune de manière spécifique.

Dès lors que nous reconnaissons avec SAUSSURE que « pris dans son tout le langage est multiforme et hétéroclite » (C.L.G. page 25), nous pouvons postuler que le langage ne constitue pas UN objet mais DES objets. Une analyse du phénomène langage suppose le recours à plusieurs instances analytiques, à des instances analytiques qui ne se superposent pas même si elles interviennent simultanément et interfèrent.

(4) J. KRISTEVA, *Théorie d'ensemble* (page 81).

(5) R. BARTHES, *Le système de la mode*.

(6) Notons que cette donnée vaut pour un domaine bien plus vaste que celui que nous définissons sous le terme de SEMIOLOGIE. Elle vaut pour la totalité des sciences, des discours scientifiques. Il serait alors logique de considérer les sciences de la nature, les sciences dites exactes comme faisant également partie de la linguistique.

1. UNE INSTANCE LINGUISTIQUE

Les constantes formelles que nous relevons à travers le discours nous permettent d'induire l'existence implicite d'une langue, d'un système grammatical. L'acte de parole révèle non seulement un message mais aussi une grammaire, condition (plus précisément, l'une des conditions (7))^o de la réalisation du discours et de la compréhension du message.

L'étude de la langue, de la grammaire induite du discours est l'objet exclusif de la linguistique structurale.

2. UNE INSTANCE TECHNIQUE

Le fait que toutes les langues ne s'écrivent pas, les distorsions que nous relevons entre la langue orale et la langue écrite (8), l'existence d'une pathologie spécifique de l'écriture et de la lecture (9) nous imposent de poser l'existence d'une instance technique. Il ne s'agit pas ici de réduire l'écriture à la graphie, à une technique, car celle-ci révèle le langage en même temps qu'elle le transmet et le conserve. Aussi devons nous admettre que les problèmes de l'écriture se situent à l'interférence de l'ordre linguistique et de l'ordre technique, et relèvent d'une technolinguistique.

3. UNE INSTANCE SOCIOLOGIQUE

« Une langue est une disponibilité à dire qui dépasse virtuellement toutes ses réalisations actuelles. La langue est POUVOIR-DIRE » (10).

Ainsi la grammaire française contemporaine permet-elle de construire des énoncés non seulement jamais entendus mais encore sémantiquement absurdes, incompréhensibles pour la communauté sociolinguistique française :

(7) Nous reprenons ici une idée que nous avons développée dans un article (*Les concepts de grammaire et de rhétorique en pédagogie des langues*).

Un énoncé, pour être compréhensible, doit d'abord être grammatical. Mais la grammaticalité d'un énoncé, pour nécessaire qu'elle soit, n'est pas une condition suffisante pour rendre compréhensible cet énoncé.

ex : Le silence vertébral indispose la voie licite (cité par TESNIERE).

Pour être compréhensible, un énoncé doit non seulement être grammatical (critère linguistique), mais doit également être *normal*, c'est-à-dire conforme aux habitudes à dire d'une communauté sociolinguistique donnée (critère sociolinguistique). Les critères de *grammaticalité* et de *normalité* bien qu'intervenant simultanément dans le discours ne sont pas superposables.

(8) Qu'au départ l'écriture fût une transcription phonétique (CF. l'ouvrage de C.B. BENVENISTE et A. CHÉRVÉL : *L'ORTHOGRAPHE*) ne modifie pas notre remarque - laquelle reste vraie dans une perspective synchronique -.

(9) BONNET et BARREAU, *L'Esprit des mots*, (tome 1 : la grammaire) page 15.

(10) La pathologie du langage révèle en effet que certains troubles de l'écriture et de la lecture ne ressortissent :

— ni aux troubles de l'écriture et de la lecture qui accompagnent normalement les troubles aphasiques oraux et qui en sont la conséquence ;

— ni aux perturbations de l'activité sensori-motrice (apraxies et agnosies).

D'où l'hypothèse de l'existence d'un trouble spécifique (atechnique) de l'écriture et de la lecture.

ex : Le crapaud incandescent a perlé l'encyclopédie perméable.

La langue, en tant que système formel, ne donne pas le sens du discours qu'elle permet de construire. Loin de nous l'idée de vouloir exclure toute référence au sens dans l'analyse linguistique. Ainsi il ne s'agit pas, dans notre idée, par exemple, de remettre en cause, en phonologie, le statut du trait pertinent, du phonème (fonction distinctive). Il ne s'agit pas non plus de poser qu'un énoncé peut avoir du sens même s'il n'est pas grammatical (11). Il est évident qu'un énoncé linguistique ne peut autoriser une interprétation sémantique que dans la mesure où il est préalablement grammatical (priorité d'ordre logique et non chronologique).

Quand nous disons que la grammaire (langue) ne donne pas le sens d'un énoncé qu'elle permet de construire, nous voulons simplement dire que le critère de GRAMMATICALITE est un critère formel qui ne se superpose pas au critère de BON SENS, de SENS COMMUN, critère que nous appelons critère de NORMATIVITE (cf. NORME) et qui, selon nous, relève du plan sociologique et de l'interférence plans linguistique et sociologique (analyse de l'adéquation d'un discours donné à un dire social institué). Quand nous parlons de sociolinguistique, nous soulignons l'interférence des niveaux linguistique et sociologique, mais nous n'en profitons pas pour amalgamer ces deux plans d'analyse, qui ont chacun leur critère spécifique.

La dissociation de ces deux plans d'analyse nous amène à critiquer la dichotomie LANGUE/PAROLE telle qu'elle est développée par SAUSSURE. Il n'est pas question ici de revenir sur le bien-fondé de cette dichotomie (fondamentale pour la définition de la linguistique comme science spécifique donc restreinte), mais sur l'un des aspects de la présentation saussurienne.

En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup :

- 1°) ce qui est social de ce qui est individuel
- 2°) ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel (12).

(11) Un exemple trop prudent pourrait faire illusion.

ex : Vous faire moi rigoler. (cité par N. RUWET dans son *Introduction à la grammaire générative* (page 20)).

A y regarder de plus près, nous pouvons remarquer cependant que cet énoncé révèle un nombre suffisant de traces grammaticales : traces qui font que tout locuteur francophone reconnaît d'emblée dans cet énoncé un énoncé français - bien qu'incorrect -.

Un exemple radical est, par conséquent, plus éclairant.

ex : « rugtamiblota » (proposé à un locuteur francophone comme acte de parole).

Au regard de la structure de la langue française, cet « énoncé » est franchement agrammatical, donc forcément incompréhensible. (Pour plus de détails voir notre article cité).

(12) C.L.G. (page 30).

Un tel postulat implique que la LANGUE est à la fois un SYSTEME DE SIGNES et UNE INSTITUTION SOCIALE, et, par voie de conséquence, que la LANGUE est un INSTRUMENT DE COMMUNICATION (cf. la linguistique fonctionnelle, par exemple).

Cette présentation, conforme à la pensée sociologique de l'époque (cf. début du XX^e siècle, cf. DURKHEIM) nous semble aujourd'hui dépassée, car l'antagonisme social/individuel (ou « force unifiante »/« esprit particulariste » cf. SAUSSURE) ne recoupe pas, selon nous, la dichotomie LANGUE/PAROLE, mais joue pleinement au niveau de l'acte de Parole. A partir d'une grammaire donnée, il est toujours possible de « socialiser » (de standardiser) ou d'« individualiser » le discours. Ce dernier est concrètement un compromis entre ces deux forces antagonistes. La nécessité de l'information nous impose de dire autre chose que le « déjà dit » ; la nécessité de la communication (la nécessité de nous faire comprendre nous impose de ne pas trop « sortir » du dire social institué, c'est à dire des habitudes à dire d'une communauté sociolinguistique donnée.

Dire que le message sert à communiquer (13) ne signifie donc pas :

- que cet usage suffise à le définir en tant que langage
- que cette propriété intéresse le linguiste ; lequel étudie la langue (ou grammaire) en tant que « système de signes » : point de vue exclusif.

Il n'appartient pas au linguiste d'analyser l'organisation du langage en ce qu'il est institutionnalisé, dans le cadre d'une société donnée. Cet aspect du langage relève de la sociologie et de la sociolinguistique. Là où le linguiste étudie une GRAMMAIRE, le sociolinguiste étudie un IDIOME système du dire social (institué). Ce que nous appelons la NORME se situe au plan de l'IDIOME et non de la GRAMMAIRE. C'est également au niveau de l'IDIOME que se manifeste l'idéologie.

4. UNE INSTANCE PSYCHOLOGIQUE

De la même façon qu'il existe une sociolinguistique qui rend compte des interférences et de la spécificité des ordres linguistique et sociologique, il existe une psycholinguistique qui rend compte des interférences et de la spécificité des ordres linguistique et psychologique. Le langage en tant qu'expression du sujet relève de la psychologie et même de la psychanalyse. Ici encore, un certain nombre de faits cliniques (cf. le mutisme, par

(13) A y regarder de plus près, on remarque que le langage en tant qu'idiome, sert également à interdire la communication. En effet, qu'est-ce qui, dans le monde, interdit aux hommes de se comprendre entre eux si ce n'est leur idiome ? (cf. le babélisme — qui, en aucun cas, ne peut être réduit à un accident de l'histoire —) Il convient de ne pas être victime d'une vision ethnocentriste qui tend à nous faire assimiler le monde à *notre* société.

La pathologie du langage ici également est éclairante. Certains sujets, pour ne plus communiquer avec leur entourage, inventent leur propre idiome. Quand le médecin fait l'effort d'apprendre cet idiome (par repérage des constantes) et, par ce moyen, tente d'entrer en relation avec l'auteur, ce-dernier refuse le dialogue en inventant un nouvel idiome.

exemple) vérifie la non-superposition du plan linguistique et du plan psychologique.

L'analyse du phénomène langage met en évidence la difficulté de l'analyse en sciences humaines :

- l'objet nous apparaît, nous parvient multiforme (cf. DES objets)
- il nous faut absolument découper dans la totalité du phénomène des « faits » qui relèvent de plans d'analyse à la fois interférents et spécifiques. Chacun de ces plans (linguistique, technique, sociologique et psychologique) a son objet spécifique, mais tous révèlent un processus analogue : les faits humains ne sont pas aléatoires ; ils sont organisés, structurés. Ajoutons que les faits humains ne sont pas, à l'image des faits du monde naturel (animal), extensibles à l'espèce (humaine en l'occurrence), mais sont propres au groupe social.

Les faits humains manifestent un caractère original, à savoir qu'ils installent un autre univers que l'univers de la nature, une autre dimension, celle de la culture (14).

4. - *L'OPPOSITION NATURE/CULTURE EN SCIENCES HUMAINES*

Quelles que soient l'instance analytique à laquelle on se réfère, on constate que l'activité humaine a ceci de particulier qu'elle est fondamentalement culturelle, qu'elle est « médiatisée » par une culture. En ceci, l'activité humaine s'oppose à l'activité animale qui n'est que naturelle.

Un critère permet de situer toute activité :

- un acte extensible à la totalité de l'espèce biologique est naturel.
ex : l'instinct, le cri animal.
- un acte propre à un groupe dans l'espèce biologique est culturel.
ex : le langage humain, les rites sociaux.

La seule universalité du fait culturel serait sa spécificité, sa non-extensibilité à la totalité de l'espèce biologique.

Il faudrait sans doute renverser la proposition qui affirme que c'est l'arbitraire (du signe linguistique et de la règle sociale) qui introduit la culture dans un univers de nature. En fait l'ARBITRAIRE n'est pas ici cause, mais conséquence, manifestation de culture. Dès lors que l'on admet que le culturel s'oppose au naturel en ce qu'il n'est pas extensible à l'espèce biologique nous pouvons poser que la culture a besoin de l'arbitraire pour s'exprimer, se manifester. Pour définir l'acte culturel, il faut donc ne pas s'arrêter à la notion d'arbitraire, ni même à celle de non-universalité ; il faut remonter jusqu'à la MEDIATION.

(14) JACQUES LAISIS, Thèse de troisième cycle (page 73).

« La constance de l'opposition de la nature et de la culture, en même temps que sa spécificité nous amènent à dégager une conception générale de l'homme et des sciences humaines, et partant à utiliser un terme générique : la médiation, qui exprime en quoi la nature et la culture s'opposent (les sciences humaines devenant ainsi études de la médiation dans les différents domaines où elle se peut saisir) » (14).

A partir de la dimension linguistique (par exemple et parce que nous supposons celle-ci la mieux connue des lecteurs), nous pouvons remarquer que la médiation est la capacité qu'à l'homme d'analyser implicitement son comportement. Le dire de l'homme, par exemple, suppose implicitement une analyse (plus précisément un processus analytique) linguistique. Le discours, l'acte de parole, c'est à dire également le réinvestissement rhétorique suppose une grammaire. La perte de cette dernière provoque des troubles qui relèvent de la pathologie, de l'aphasie. Un parallèle peut être établi entre la nature et la profondeur des insuffisances grammaticales d'une part et les troubles aphasiques d'autre part :

— L'aphasie de BROCA correspond alors au trouble de la capacité à l'analyse linguistique *horizontale* (texte : capacité générative).

— L'aphasie de Wernicke correspond alors au trouble de la capacité à l'analyse linguistique *verticale* (lexique : capacité taxinomique).

Chacun de ces plans peut révéler deux sous-types de troubles, selon que c'est l'aspect signifiant ou l'aspect signifié du signe linguistique qui est atteint.

Notons que de toute manière tout postulat « théorique » a (implicitement ou explicitement) une valeur opératoire. Prenons, par exemple, la notion de *double articulation* posée par André MARTINET et considérée par celui-ci comme fondamentale dans la définition du langage humain (cf. *ELEMENTS DE LINGUISTIQUE GENERALE* 1-8). La connaissance (l'expérience) du domaine de l'aphasie nous permet de dire que la notion de *double articulation* n'a aucune vérification clinique. Personne, jusqu'à présent, n'a prouvé que le dire de l'homme est d'abord (priorité logique) l'exploitation d'une capacité à combiner des unités signifiantes (les monèmes) et, ensuite, l'exploitation d'une capacité à combiner des unités distinctives (les phonèmes). Cette constatation ne nous fait pas dire que le postulat de la *double articulation* n'a aucune valeur opératoire. Nous lui en reconnaissons une : celle de permettre aux étudiants qui poursuivent des études de linguistique de segmenter les énoncés qui leur sont proposés. Après tout, la *double articulation* est l'une des approches possibles (celle-ci ayant, de plus, l'avantage d'être simple) des notions de *monème* (ou *morphème*) et de *phonème*. En conséquence, même chez un tenant de la linguistique dite générale tel qu'André MARTINET, il y a une linguistique appliquée sous-jacente : la description linguistique universitaire, en l'occurrence.

(14) JACQUES LAISIS, Thèse de troisième cycle (page 73).

Le choix de l'aphasie comme terrain de vérification privilégié pour la théorie linguistique présente plusieurs avantages. L'observation des aphasiques nous révèle, par différence, le langage quotidien, normal :

« En rompant le jeu réciproque des signes linguistiques, les aphasies rendent un service éclatant aux linguistes, elles contribuent à révéler les processus qui sont normalement à l'œuvre et qui constituent cette analyse en laquelle la langue se définit. En effet, s'il s'agit bien d'une seule et même analyse, fonctionnant au plan de la représentation, elle se révèle comme résultant de la conjonction de *deux* capacités complémentaires, *également importantes* pour que l'analyse soit effective ;

— une capacité TAXINOMIQUE ou d'analyse en *identités*, qui individualise ou choisit les éléments (15) par *opposition* à tous les autres dans un ensemble *lexical* ;

— une capacité GENERATIVE ou d'analyse en *unités*, qui découpe une chaîne continue ou structure des éléments (16) dans un ensemble *textuel* (17).

La santé n'étant que l'absence de maladie, l'aphasie nous révèle la capacité linguistique, les mécanismes qui jouent dans l'activité de langage, dans le dire. Est locuteur normal celui qui dispose de la double capacité (taxinomique et générative), laquelle constitue la capacité grammaticale. La complémentarité (la solidarité) de ces deux capacités impose au locuteur de réaliser un équilibre satisfaisant ;

— à vouloir trop dire (privilège accordé au texte), il s'expose à des négligences lexicales. Les bavards sont souvent imprécis. Dans la littérature psychologique, les « bavards-imprécis » sont généralement considérés comme cas des « non-inhibition incontrôlée ». Toute proportion gardée, ce type de locuteurs a quelque chose à voir avec certains aphasiques de Wernicke, ceux-là qui sont inconscients de leur trouble et qui sont intarissables.

— à vouloir trop bien choisir ses éléments à chaque instant du texte (privilège accordé au lexique), le locuteur prend le risque de ne plus

(15) SABOURAUD, GAGNEPAIN et CHATEL, *La neurologie et le langage* (page 305 et 306).

(16) Chaque face du signe a son correspondant sur l'axe paradigmatique (lexical) et sur l'axe syntagmatique (textuel) ;

a) axe du lexique (des identités opposi- tionnelles)	<i>signifiant</i> : les traits pertinents
	<i>signifié</i> : les sèmes
b) axe du texte (des unités contrastives)	<i>signifiant</i> : les phonèmes
	<i>signifié</i> : les mots

Jusqu'à présent, la littérature aphasiologique a peu mis l'accent sur la dualité du signe linguistique et, plus précisément, a souvent négligé le signifiant :

« Il va de soi que la linguistique et l'aphasiologie ne peuvent négliger l'autre face du signe, le *signifiant*, où opère également une double capacité, permettant l'analyse du son selon deux axes ».

(17) SABOURAUD, GAGNEPAIN et CHATEL, *op. cit.*, p. 306.

trouver le temps — ni la force — de faire du texte. Les locuteurs hyper-consciencieux, perfectionnistes, sont généralement « lents ». Il ne faut pas s'arrêter ici à une vision superficielle, laquelle pourrait nous faire dire que ce type de locuteurs a une faible puissance de travail. Ce serait oublier l'ampleur du travail réalisé « in absentia », sur l'axe du lexique, par ceux-ci. Toute proportion gardée, nous avons ici des performances proches de celles réalisées par certains aphasiques de Broca cherchant désespérément le meilleur mot, le mot qui « collerait » à la chose désignée. La littérature psychologique pourrait reconnaître dans ces locuteurs des cas d'« inhibition ».

Le second avantage que nous pouvons trouver à la vérification clinique d'une théorie linguistique concerne les dissociations artificiellement opérées par les cas pathologiques dans les différents plans de médiation.

« L'intérêt de la neuropsychologie tient à ce qu'elle confirme *et* l'existence d'organisation structurale, *et* la multiplicité des plans où elles se saisissent.

On pourrait chercher à vérifier ces hypothèses en faisant appel aux phénomènes d'acquisition, puisque tout ce qui est atteint dans ce type de pathologie a d'abord fait l'objet de processus d'acquisition.

Mais ce que la pathologie neurologique nous apporte et que la genèse confuse des acquisitions nous masque, c'est l'isolement et l'indépendance d'un champ « culturel » de médiation.

Il est précieux de constater qu'une lésion locale peut entraîner sélectivement la désorganisation d'un champ culturel, alors que les autres restent intacts.

C'est ce qui fait que nous trouvons un double intérêt à la confrontation de la théorie et de la pathologie ». (18).

La pathologie, outre qu'elle permet de vérifier l'existence de quatre instances analytiques (linguistique, technique, sociologique et psychologique), permet au linguiste de mieux cerner la médiation de la représentation.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, la pathologie (du langage en l'occurrence) nous amène à définir la compétence grammaticale (du locuteur) comme double capacité (taxinomique et générative).

La pathologie nous permet également de distinguer entre faits de culture et faits de nature. Plus précisément, au niveau linguistique, la pathologie vérifie la distinction que nous faisons entre le **signe** (linguistique) et le **symbole**. Plusieurs arguments sembleraient autoriser l'amalgame signe/symbole. Pour l'un comme pour l'autre, il y a association de deux termes :

(18) JACQUES LAISIS, Thèse de troisième cycle (page 130).

SYMBOLE :

- un indice
- une substance

SIGNE :

- un signifiant
- un signifié

Pour le signe comme pour le symbole, la mise en relation des deux termes est le résultat d'un apprentissage. L'indice (un nuage, par exemple) renvoie à une substance (une averse pour un nuage par exemple), parce que l'expérience du monde nous fait associer ces deux termes. Mais rien ne nous permet pour autant de superposer une averse à un nuage. Il s'agit bien là de deux choses différentes. La mise en relation d'un *indice* et d'une *substance*, dans tous les cas, s'effectue par apprentissage, mais nous devons distinguer ici deux types d'apprentissage :

— un *apprentissage naturel* ; l'expérience du monde (le contact pratique avec les éléments de la nature) permet aux hommes, indépendamment de leur culture, d'associer deux éléments de nature différente :

ex : la fumée comme indice d'un feu.

Nous avons ici l'*indice* dans le sens restreint que lui donnent la plupart des sémiologues (ou sémioticiens).

— un *apprentissage culturel* : les sociétés humaines peuvent établir par convention une relation symbolique entre deux éléments différents. Il y a obligatoirement ici une intention de communiquer. L'*indice* (ou le *signal*, selon la terminologie la plus habituelle) n'est jamais produit fortuitement : il est produit POUR servir d'indice, POUR signaler quelque chose à quelqu'un.

ex : les signaux de fumée des indiens d'Amérique du Nord.

En ce qu'il est arbitraire et conventionnel, le symbole, ici, peut sembler très proche du signe linguistique. Ceci explique sans doute la capacité des systèmes de signalisation à *transmettre* (ils ne sauraient en aucun cas créer) les messages linguistiques.

L'analyse de détail des différents systèmes de signalisation révèle que le rapport entre l'*indice* et la *substance* peut être plus ou moins arbitraire, peut être plus ou moins arbitraire, peut avoir une base plus ou moins analogique. Prenons l'exemple de la signalisation routière :

— le panneau « stop » est fondamentalement arbitraire

— le panneau « carrefour » manifeste un rapport analogique entre l'indice X et la substance évoquée, signalée, à savoir le croisement de deux axes routiers.

De cette analyse, il ressort que le signe participe, tout comme le symbole, à un processus de *désobjectivation* : processus où une première représentation (un *indice*) ne prend sa valeur qu'au regard d'une seconde représentation (une *substance*) qu'elle appelle. Nous pouvons donc dire que le signe est *d'abord* un symbole.

« Si le signe a deux faces, le signifiant et le signifié, c'est à sa participation au processus général de symbolisation qu'il le doit.

Cette double réalité du signe ne saurait en rien servir à le caractériser en tant que signe ». (19).

Ceci nous fait dire que la *double articulation*, prônée par A. MARTINET, ne saurait caractériser le langage humain en tant que tel, puisque nous la retrouvons dans tout processus de symbolisation.

Ce que nous relevons quant à la dualité vaut également pour l'arbitrarité. Le fait que, dans tous les cas, le signe linguistique est arbitraire ne permet pas de déduire que l'arbitraire est propriété spécifique du signe linguistique. Arbitraire également peut être la relation unissant l'indice à la substance dans un symbole donné. Ceci nous renforce dans l'idée que ce n'est pas l'arbitrarité qui saurait caractériser le fait culturel (le fait humain) en ce qu'il s'oppose au fait naturel (au fait animal). L'animal est non seulement apte à réaliser et à comprendre des symboles, mais peut également établir une relation symbolique totalement arbitraire (basée sur la seule convention — où l'analogie est totalement absente —) entre un indice et une substance. L'analyse des « mœurs » et des « langages » animaux a été l'objet d'études suffisamment importantes pour qu'il faille ici y revenir. Les théories actuelles de la perception (la Gestalt théorie, par exemple) ont clairement montré les limites des hypothèses associationnistes. Il existe une GESTALT naturelle qui permet et à l'homme et à l'animal d'*organiser* une *sensation* en *perception*. Ainsi la neurologie reconnaît, à ce niveau, deux types de troubles distincts :

- l'*anesthésie* ou trouble de la sensation
- l'*agnosie* ou trouble de la perception.

Mais c'est au-delà de la perception et de la symbolisation qu'il faut situer la dimension culturelle. Le fait culturel, contrairement au fait naturel, suppose une analyse implicite : une médiation. Alors que le symbole est la mise en relation de deux termes, d'un indice et d'une substance, chacun de ces termes constituant une totalité concrète, le signe est la mise en relation de deux analyses. Le *signifiant* est un indice sonore analysé. Ceci est implicite dans la proposition des linguistes affirmant que les phonèmes d'une langue ne sont pas des réalités concrètes mais des unités abstraites, formelles. Le *signifié* est une substance signifiante (un sens) analysée. Ceci explique que le signe linguistique est *polysémique*, disponible pour dire toujours plus que l'usage attesté, alors que le symbole est *unisémique*, ne laisse aucune place à l'ambiguïté (est univoque) et présente un caractère impératif (cf. la communication animale). Le signe est donc un symbole analysé implicitement, tant au niveau de l'indice (le signifiant) qu'au niveau de la substance (le signifié). Le réinvestissement rhétorique de la grammaire, qui intervient dans la réalisation des

(19) JACQUES LAISIS, Thèse de troisième cycle (page 103).

actes de parole, est le passage d'une instance analytique (implicite) à une performance concrète : Le signifiant devenant son et le signifié devenant sens. Au niveau de la parole, le signe redevient symbole.

Toutes ces dissociations peuvent être vérifiées sur le plan clinique : il est en effet possible de dissocier :

— les troubles proprement aphasiques qui correspondent à la perturbation de l'instance analytique, de la capacité grammaticale.

— des troubles de gestalt qui se situent en amont des troubles aphasiques (ex : troubles articulatoires sensori-moteurs) ;

— des troubles de la performance linguistique, de l'exploitation de l'instance analytique linguistique, qui se situent en aval des troubles aphasiques (ex : troubles élocutoires). C'est à ce niveau seulement que l'on peut espérer quelque chose d'une rééducation orthophoniste.

5. CONCLUSION

Dans la mesure où une théorie linguistique est indissociable d'un domaine d'application, la question épistémologique fondamentale est celle de l'adéquation de la théorie aux applications — explicitement ou implicitement — visées par celle-ci.

Les théories linguistiques qui utilisent des modèles logico-mathématiques (ex : la Grammaire Générative) peuvent intéresser les cybernéticiens et les informaticiens ; elles se révèlent pleinement opératoires pour l'analyse des langages formalisés. Par contre, ces mêmes théories ne sauraient rendre compte du langage quotidien, ne serait-ce que par leur ignorance des contraintes naturelles exercées sur le langage dans sa réalité quotidienne, en amont et en aval de la capacité grammaticale (cf. chap. 4). Le *locuteur normal* dont nous parle CHOMSKY est peut-être un automate, mais il ne saurait se confondre avec le locuteur quotidien, lequel est un être de culture qui demeure un être de nature.

— Les théories linguistiques générales — et qui sont en fait des théories appliquées à la description universitaire — (ex : la Linguistique Fonctionnaliste) veulent manifestement rendre compte du langage quotidien, mais n'analysent cependant pas le fonctionnement interne de celui-ci, c'est à dire ce qui se passe lorsqu'un être humain exploite une compétence grammaticale pour réaliser un acte de discours. Quant à l'aspect psychique du problème, il est escamoté, ou bien l'on se contente de reprendre les idées (vieilles) de SAUSSURE. Ce type de théories révèle une autre carence. En ne situant pas la dimension linguistique dans la totalité culturelle, il est fatal qu'elles en arrivent à télescoper à amalgamer des instances analytiques différentes (cf. chap. 3), des critères qui ne se superposent pas, quand bien même ils interfèrent. C'est ainsi que ces théories — fidèles là encore à la vision saussurienne — amalgament LANGUE et IDIOME et, par voie de valeur du signifié et sens institué (I.E. attesté chez le locuteur moyen, standard).

— Plus proche de nous est la recherche linguistique qui s'intéresse aux problèmes de l'acquisition du langage chez les enfants. Cette recherche constitue le « noyau » du courant psycholinguistique actuel et est la seule avec laquelle entre véritablement en concurrence la théorie que nous venons de présenter dans ces quelques pages et qui veut avoir une base de vérification clinique. Ces recherches psycholinguistiques nous semblent toutefois dans une impasse, dans la mesure où elles opèrent sur un terrain par trop défavorable, sur un terrain où le langage se manifeste dans sa multiplicité et son hétérogénéité (cf. page 17).

Seule la pathologie nous semble capable de résoudre la difficulté, en proposant un terrain d'expérimentation favorable. Pour vérifier le fonctionnement du langage et en dégager les constantes, il faut, en effet, pouvoir montrer que l'absence (ou la perturbation) d'une « faculté » (physique ou intellectuelle) déterminée provoque un trouble déterminé au niveau de la performance concrète. Une théorie à base de vérification clinique n'est pas pour autant non-valide, pour le langage quotidien « normal ». Il est, en effet, possible de dire qu'un locuteur quotidien « normal » est un être qui dispose de facultés nécessaires qu'il sait exploiter.